Plus généralement, dans la même allocution, M. Mulroney a qualifié les dangers que représente la prolifération nucléaire résultant de l'éclatement de l'URSS de «la plus grande menace qui pèse aujourd'hui sur la paix mondiale». Pressant la Russie de devenir membre du Groupe de fournisseurs nucléaires et d'adhérer au Régime de contrôle de la technologie relative aux missiles, le premier ministre a également déclaré que le Canada «serait disposé à participer à un programme international visant à aider les pays de l'ancienne Union soviétique à détruire leurs armes nucléaires». En outre, il a lancé l'appel suivant aux savants soviétiques :

Il faut arrêter la vente de compétences nucléaires à des États parias. La paix mondiale se trouve dangereusement menacée lorsque des grands spécialistes du nucléaire, qui gagnent maintenant moins qu'un vidangeur (sic), sont approchés par des pays comme l'Irak et la Libye pour les aider à mettre sur pied une infrastructure de production d'armes nucléaires. La création, sous le leadership des États-Unis, de centres internationaux des sciences et de la technologie dans les pays de l'ancienne Union soviétique, qui fourniront de l'emploi à des scientifiques et à des ingénieurs spécialistes du nucléaire, est une initiative opportune et avisée. Le Canada est disposé à aider à l'établissement et au financement d'un tel centre à Kiev.⁵

Pour ce qui est de la Conférence d'examen et de prorogation de 1995, M. Mulroney a déclaré :

(...) il est impératif que le Traité sur la non-prolifération soit renforcé au moment de son examen en 1995. Tous les pays doivent le signer. Et il doit être reconduit indéfiniment. Dans le cadre d'une action internationale efficace, le Canada serait disposé à mettre fin à tous ses programmes de coopération économique, y compris ses programmes d'aide et ses programmes de préférences tarifaires, avec tout pays qui affaiblit le Traité, que ce soit par les gestes qu'il pose ou par son inaction. Cela vaut aussi pour les nouvelles républiques de l'ancienne URSS (...) Il est implicite dans le Traité sur la non-prolifération que les puissances nucléaires s'engagent à réduire leur arsenal, en contrepartie de quoi les puissances non dotées d'armes nucléaires doivent s'engager à ne pas en acquérir. La conférence d'examen de 1995 doit confirmer cette entente. Pour préparer le terrain, je pense qu'il serait raisonnable que les États dotés d'armes nucléaires acceptent de suspendre les essais. Il convient, dans ce contexte, de féliciter la France pour le moratoire qu'elle a décrété unilatéralement en avril. Il est aussi raisonnable que tous les pays, dont le Canada, qui ont signé le Traité en tant qu'États non dotés d'armes nucléaires reçoivent de ceux qui en possèdent des assurances que ces armes ne seront jamais utilisées contre eux.⁶

⁵ Ibid., p. 6.

⁶ Ibid., p. 6-7.